

“L’entreprise ne doit plus représenter un gros mot pour les acteurs de l’école”

■ Quitter son job pour enseigner : la Fondation pour l’enseignement veut faciliter ce passage.

Entretien Monique Baus

Thierry Castagne préside depuis neuf mois la Fondation pour l’enseignement dont il aime à rappeler que, jetuse de ponts entre les mondes de l’enseignement et de l’entreprise, c’est une fondation d’utilité publique unique en son genre. Nulle part ailleurs en effet, les patrons des patrons et les patrons de l’enseignement ne se retrouvent autour de la même table, plusieurs fois par an, à la fois pour élaborer des propositions et pour lancer des actions emblématiques.

“En quoi l’entreprise pourrait aider”

En l’espace d’une semaine, le Conseil supérieur de l’emploi a suggéré qu’on songe à raccourcir les études pour que les jeunes débarquent plus tôt sur le marché de l’emploi, et l’OCDE a pointé qu’en 20 ans, les aspirations professionnelles des jeunes n’ont pas bougé d’un iota et que la Belgique, en particulier, est l’une des pires élèves en matière d’orientation. École et entreprise sont-elles condamnées pour toujours à passer l’une à côté de l’autre? Le président convient que, parfois, l’entreprise constitue encore un gros mot pour les acteurs de l’école. *“Mais elle ne doit plus l’être. Ces deux secteurs ont tout intérêt à mieux se comprendre et à collaborer. Il faut se parler à tous les niveaux.”* Car il y a suffisamment de pain sur la planche.

“Le travail sur le Pacte d’excellence est essentiel, commente Thierry Castagne. Nous sommes très enthousiastes. On n’a jamais connu un tel changement!” L’intention de la Fondation est de se relever les manches et de participer au mouvement. *“En leitmotiv, on s’est demandé en quoi l’entreprise pourrait aider...”*

Trois axes prioritaires ont été définis collectivement : l’orientation positive autour des Stem (science, technologie, ingénierie et mathématiques), un travail sur les conditions de réalisation de l’alternance écoles-entreprises, et l’amélioration des conditions de mobilité des travailleurs pour pallier la pénurie d’enseignants.

Des travailleurs pour pallier la pénurie

Commençons par ce dernier axe. Pour répondre à la pénurie d’enseignants, la Fondation pour l’enseignement aimerait mettre sur la table la question de la mobilité des travailleurs. *“Moyennant des exigences pédagogiques et une motivation forte, pourquoi ne pas faciliter la possibilité, pour certains travailleurs, d’enseigner dans les classes?”*

Plusieurs changements sont nécessaires : l’assouplissement du cadre réglementaire (les fameux “Titres et services”), une



JOHANNA DE TESSIERES

“En leitmotiv, on s’est demandé en quoi l’entreprise pourrait aider”, rapporte Thierry Castagne.

“La démarche n’étant pas assez attractive aujourd’hui, la ministre Désir a demandé à son administration de faire des recommandations à ce propos.”

Thierry Castagne

Président de la Fondation pour l’enseignement

meilleure valorisation de l’ancienneté (*“La démarche n’étant pas assez attractive aujourd’hui, la ministre Désir a demandé à son administration et aux pouvoirs organisateurs de faire des recommandations à ce propos”*), et une meilleure visibilité des besoins et des dispositifs (les gens connaissent peu les systèmes qui leur permettent de décrocher les diplômes supplémentaires nécessaires pour donner cours). Une note est en préparation à ce sujet.

Un tronc commun branché métiers

Concernant l’orientation vers les sciences et technologies, la Fondation pour l’enseignement va participer à la concrétisation du référentiel concernant “les applications manuelles, techniques, technologiques et numériques”. Pour rappel, le Pacte d’excellence a défini sept domaines d’apprentissage pour le futur tronc commun de cours : cinq domaines spécifiques et deux domaines transversaux dont celui-ci. Pour chacun, un référentiel définit avec précision ce qui est attendu des élèves à quel niveau.

Un exemple de ce que pourrait être l’intervention de la Fondation? *“Dans le domaine des sciences de la vie, veiller à ce qu’on puisse, à un moment, parler des métiers concernés.”* Attention, met en garde le président : *“Pas question de parler des métiers en tant que tels avant les périodes charnières, non : l’orientation est un processus qui commence très tôt. Tout au long du parcours, la démarche doit être éducative, pédagogique et progressive.”* L’idée est d’ouvrir au maximum le champ des possibles.

Outre le référentiel, la “priorité Stem” reposera sur deux autres piliers. D’abord, les activités orientantes qui seront organisées pendant quatre semaines réparties sur les trois dernières années du tronc. *“Nous serons partenaires des Assises de l’orientation pour les préparer.”* Ensuite, deuxième pilier d’action : des initiatives concrètes avec différents acteurs de terrain pour mettre en avant des métiers ou des secteurs.

L’alternance, pour garder les talents

Enfin, concernant l’alternance écoles-entreprises, la dernière priorité, les partenaires réunis dans la Fondation souhaitent travailler sur les conditions de sa réalisation sur le terrain. On parle, ici, de ce qui se passera après la troisième secondaire, dans le cadre de la réforme de l’enseignement qualifiant. *“Entre le secondaire et le supérieur, on perd une partie des compétences... Des élèves qui, pourtant, suivaient des filières scientifiques, sortent du champ.”*

Pour garder les talents, il faut un accompagnement à long terme. Des initiatives pilotes sont prévues, en collaboration avec les Régions, les centres de compétences et les centres de technologies avancées de l’enseignement. *“Tous ces partenaires doivent être beaucoup plus utilisés.”* Toujours le même objectif : construire des parcours métiers qui font sens.